

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 MAI 2012

L'an deux mil douze, le jeudi 24 mai à 21 heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Etréchy, légalement convoqué, s'est réuni Espace Jean Monnet, sous la présidence de Monsieur le Maire, Julien BOURGEOIS.

- Procès-verbal de la délibération 023/2012 : "subventions aux associations à caractère social";

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS A CARACTERE SOCIAL

Mme BORDE présente le rapport.

La Commission « Vie Sociale » propose d'attribuer les subventions aux associations suivantes pour l'année 2012 :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
ADESSEINS	500 €	
ALPHA	947 €	927 €
APAEI Essonne sud	591 €	579 €
SECOURS CATHOLIQUE	947 €	927 €
VIE LIBRE	480 €	470 €
SECOURS POPULAIRE	473 €	463 €
MAISON DES ANCIENS	1844 €	1806 €

Vu la proposition présentée par la Commission « Vie Sociale »,
APRES DELIBERATION, le Conseil Municipal, **A L'UNANIMITE**,
ATTRIBUE les subventions comme suit pour 2012 :

ADESSEINS	500 €
ALPHA	947 €
APAEI Essonne sud	591 €
SECOURS CATHOLIQUE	947 €
VIE LIBRE	480 €
SECOURS POPULAIRE	473 €
MAISON DES ANCIENS	1844 €